



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
République de Madagascar

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE

PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE
CROISSANCE INCLUSIVE
(PCMCI)

Crédit IDA N° 7060-MG – Don N°D982 MG
P173711



**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
en vue de recrutement d'un consultant chargé de l'assistance technique dans le cadre
de l'appui et du développement institutionnel de l'Agence des Transports Terrestres
(ATT)**

AMI n° 06-2024-C/45-PCMCI

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de 400 millions USD auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive (P173711), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer le paiement au titre du contrat suivant « **Assistance technique dans le cadre de l'appui et du développement institutionnel de l'Agence des Transports Terrestres (ATT)** »
2. La mission du Consultant consiste à fournir des experts en développement organisationnel et institutionnel, en ingénierie et/ou économie de transport, de spécialiste en transports terrestres et/ou en sécurité routière et ferroviaire dans les pays en voie de développement comme Madagascar qui travailleront en étroite collaboration avec les équipes administratives et techniques de l'ATT et sous la supervision de la Direction Générale de l'ATT.
3. L'intervention de Consultants doit aboutir aux résultats attendus suivants :
 - a. d'établir un diagnostic du sous-secteur Transports Terrestres à Madagascar,
 - b. d'analyser la performance de l'ATT en termes de régulation et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le sous-secteur,
 - c. d'évaluer les GAP de compétences, des ressources humaines, matérielles, logistiques et financières,
 - d. ainsi que de proposer des solutions concrètes qui permet à l'ATT de se développer.
4. La durée estimative de cette mission est de 180 jours répartis sur une période maximale de douze (12) mois, y compris les délais de validation du plan de développement institutionnel.
5. Les critères de présélection du Consultant (firme) sont les suivants :
 - Consultant national ou international (cabinet ou firme)
 - Expert dans la mise en œuvre de réformes institutionnelles notamment dans le secteur Transport,
 - Ayant déjà réalisé au moins deux missions analogues à la présente.
 - S'engageant à monter une équipe composée d'experts clés, composée de :
 - o Un Chef de projet
 - o Un Expert en Droit
 - o Un Expert en Ingénierie et/ou Economie des transports
 - o Un Expert en Transports Terrestres et/ou Sécurité Routière et Ferroviaire

6. L'Unité de coordination du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive invite les Consultants qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. A cet effet, ils doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont aptes à accomplir correctement la mission proposée, notamment la preuve de leur existence juridique, la description de leur expérience générale, la description détaillée des prestations similaires à la présente déjà réalisées. Le personnel-clé ne sera pas évalué dans le cadre de l'élaboration de liste restreinte. Les Consultants (firmes) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Les Consultants intéressés sont invités à demander par courriel la version électronique des termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous. Le nom, le contact ainsi que l'adresse physique et électronique du Consultant devront être spécifiés dans la demande.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées et/ou envoyées par courriel, au plus tard le 14 juin 2024 à 16 heures à l'adresse ci-après, en mentionnant la référence :

AMI n° 06-2024-C/45-PCMCI
«SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
en vue de recrutement d'un consultant chargé de l'assistance
technique dans le cadre de l'appui et du développement
institutionnel de l'Agence des Transports Terrestres (ATT)»

Monsieur le Coordonnateur de Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive
Bâtiment principal de l'Agence Routière,
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia
Antananarivo 101 MADAGASCAR

Adresse e-mail : offres.pddr@gmail.com;
copie à : rpm.pddr2@gmail.com; apm.pddr@gmail.com;
apm.pcmci@gmail.com

9. Les Consultants (firmes) seront sélectionnés conformément à la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du Consultant, énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque Mondiale le financement de projets d'investissement, Cinquième édition, Septembre 2023.

Antananarivo, le 16 mai 2024
Le Coordonnateur du Projet



Marc TSARANIPINA